

**ABONNEMENT**

Par année.....\$5.00  
 Pour six mois..... 1.50  
 Pour quatre m..... 1.00

Édition Hebdomadaire  
 Pour l'année.....\$1.00  
 Payable d'avance.

# LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

**ANNONCES**

Première insertion, par ligne.....\$0.10  
 Tous les jours..... 0.05  
 Trois fois par semaine..... 0.05  
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....  
 Pour les annonces à long conditions spéciales.

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

**SON EXCELLENCE**  
 LE  
**Gouverneur-Général**  
 DONNERA UNE  
**RECEPTION**  
 DANS LA  
**SALLE DU SENAT**  
 A 3.30 P. M.  
**SAMEDI, 27 FEVRIER**

Les règlements ci-dessus ont été adoptés pour les réceptions.

1.—Les voitures arriveront dans le square du parlement par la porte Est et sortiront par la porte Ouest.

2.—Les sénateurs, leurs femmes et leurs filles, voudront bien s'inscrire dans le Sénat par la porte des sénateurs.

3.—Les membres de la chambre des Communes, leurs femmes et leurs filles, sont priés d'entrer par la porte ouest de la tour.

4.—Les dames et messieurs, non compris dans les deux paragraphes précédents, entreront par la porte qui sera désignée à leur attention par des lumières rouges.

5.—Les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, ainsi que leurs femmes et leurs filles, seront présentés en premier lieu, et ensuite les dames et messieurs qui se rendront à la réception.

6.—Les dames et messieurs devront être en toilette de soirée et seront tenus de présenter deux cartes portant leurs noms d'une façon lisible. L'une sera déposée à la porte de la salle du Sénat et l'autre sera remise à l'aide de camp de service.

7.—On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à l'aide de camp de service.

Par ordre  
 H. STREATHFIELD  
 Secrétaire du Gov-Général.  
 Hotel du gouvernement, 26 fév. 1886.

**LE CANADA**  
 Ottawa et Hull, 26 Février 1886  
 DANS LES EXTRÊMES

L'organe libéral de cette ville, jetant un coup-d'œil magistral sur le présent, le passé et le futur de la Confédération, à l'ouverture de cette nouvelle session, n'y voit que des désastres et des ruines. Il y a bien, si l'on veut, les cinq années d'administration libérale qui reposent un peu sa vue, mais ce beau temps n'a pas été long, et qui sait quand il reviendra ?

L'administration actuelle est d'une incompetence radicale et d'une malhonnêteté parfaite: telle est l'opinion du *Free Press*. Il n'entend pas lui donner le crédit de la moindre bonne action. Il a tort: il s'agit du modéré, on le croirait peut-être, mais "qui trop embrasse mal étreint" et ses meilleurs amis ne pourront jamais croire qu'il y ait au monde une administration aussi corrompue, une députation aussi vénale que celles du Canada.

**UN "TEST CASE"**

On connaît les récents événements qui se sont produits à la mine Ducazeville, France. M. Watrin, le gérant de cette mine, voulant étonner, réduire le salaire des mineurs et prit d'autres dispositions qui mécontentèrent ces derniers et furent l'occasion de chicanes et de grèves partielles. L'ex-citation grandit, se propagea, et, finalement, les ouvriers s'emparèrent de Watrin et le battirent à mort, sous les yeux des autorités

locales qui ne voulurent pas intervenir. Qu-iques jours après, les chefs de l'émeute furent traduits devant les tribunaux.

Les journaux avancés de Paris défendirent les prisonniers, sous prétexte que leur acte n'avait été que la punition justifiable d'un oppresseur. A la Chambre des députés on proposa, sous le même prétexte, de censurer le gouvernement pour avoir permis le procès des prisonniers, mais la majorité décida qu'il y avait eu meurtre et qu'il devait y avoir procès des meurtriers.

La presse anglaise s'est émue des principes de ceux de France qui défendent ainsi les meurtriers. Si l'on ne peut admettre ces idées dit-elle, il n'y aurait plus de civilisation possible. C'est une doctrine démoralisatrice, et le pays où elle se répandrait ne pourrait plus compter sur un nombre bon d'adhérents se rait près de sa ruine.

Ce pays n'est pas le nôtre, et ceux qui, au Canada, ont voulu réhabiliter Riel, bien plus, en faire un héros, un martyr, ne sont pas sérieux: ils reculeraient volontiers devant les conséquences des idées qu'ils émettent.

Sans vouloir comparer la conduite du gouvernement, au Nord-Ouest, à celle du gérant Watrin, à Ducazeville, on trouve les mêmes principes en jeu dans les deux affaires, et la position prise par la chambre des députés de France mérite considération.

**LES ALGONQUINS**

1603-1613

IV

Les mots garçon, jeune garçon, jeune homme, peuvent vous porter à croire que Champlain confiait des enfants aux Sauvages, à titre d'apprentis interprètes, mais les instructions qu'il dit avoir données à ces explorateurs ne nous permettent pas de supposer moins de vingt ans chez eux-ci.

En tous cas, nous avons vu partir trois de ces garçons. Et leurs noms ne nous sont pas connus. Celui que le sieur Bouyer avait envoyé ne reparait nulle part dans les recits de Champlain. Nous avons à décider entre les deux autres, savoir lequel a vu la Chaudière le premier. Je me déclare pour Etienne Brulé, attendu que, en 1618, Champlain mentionne ses services comme datant de huit années, ce qui fait juste 1610, tandis que le garçon de 1611, que je crois être Nicolas Du Vignau, n'a rien d'aussi clair à nous montrer.

Rappelons-nous que, l'été de 1611, Champlain reçut lui-même, sur le fleuve Saint-Laurent, le garçon (Etienne Brulé ?) qu'il avait envoyé aux pays d'en haut l'année précédente. Il eut le temps de le faire parler, mais il ne semble pas qu'il ait songé à le renvoyer faire un second voyage puisque, après un certain nombre de jours, il choisit un autre jeune homme (Du Vignau ?) pour accompagner les Algonquins. A l'autonne, Champlain repassa en France, sans avoir revu ce second garçon. Mais voici que, tout-à-coup, il cite un nom dans son journal de 1613:

"Un nommé Nicolas Du Vignau le plus impudent menteur qui se soit vu de longtemps, avait autre-

fois hiverné avec les Sauvages, et je l'avais envoyé aux découvertes les années précédentes. Il me rapporta, à son retour à Paris en l'année 1612, qu'il avait vu la mer du nord, que la rivière des Algonquins sortait d'un lac qui s'y de chargeait, et qu'en dix-sept journées (de canot) l'on pouvait aller et venir du saut Saint-Louis à la dite mer."

Le soin que Champlain prend, en 1610, 1611, de raconter les détails successifs de ses deux voyages, et ce qu'il dit du retour du premier (1611) montre qu'il n'avait pas dit "envoyer aux découvertes" sur l'Ottawa une troisième personne. Brulé lui avait fait son rapport en 1611. Du Vignau, parti après le retour de Brulé, n'avait pas eu le temps de revenir et de renseigner son chef sur ce qu'il avait vu, mais étant de retour de l'île des Allumettes, durant l'été de 1612, il s'était mis en route pour la France où il avait retrouvé Champlain.

Du Vignau est qualifié de menteur, par ce dernier, néanmoins tout ce qu'il dit est correct—sauf qu'il n'a pas vu la mer du nord ni même le lac Tomiscamingue. Ses récits sont excellents. Champlain le stigmatisa parce qu'il a prétendu avoir visité le pays éloigné dont il parle, ce qui n'empêche pas qu'il raconte la vérité, quant à la géographie des lieux. Il avait assurément hiverné, de 1611 à 1612, à l'île des Allumettes; Tessout est formel là-dessus. Je ne pourrais affirmer la même chose pour Brulé qui, l'année d'après, avait passé l'hiver avec Iroquet—mais Brulé avait dû voir la Chaudière—et cela me suffit, puisque je ne m'occupe que du premier Français qui est venu jusqu'ici.

C'est en France, l'année 1612, que Champlain, au retour de Du Vignau, parle, pour la première fois, de renseignements à lui communiqués par un Français concernant la mer du nord. Jusque là, il n'avait recueilli sur ce sujet que les assertions des Sauvages. Il me paraît impossible d'envoyer à Du Vignau l'honneur d'avoir précédé tous ses compatriotes dans le haut de l'Ottawa. Mais, je le répète, le retour du garçon de 1610, par l'Ottawa, fait que celui-ci a vu la Chaudière avant Du Vignau. Et comme ce garçon paraît bien être Etienne Brulé, je reste fidèle à mon premier article.

BENJAMIN SULTE.  
 (A suivre)

Mgr Taché est en route pour cette ville.

La société d'industrie laitière de la province de Québec enverra à Londres, tout le temps de l'exposition coloniale, à chaque quinze jours, des fromages et beurres de la province. Avant expédition, ces produits seront inspectés à Montréal, et ils seront exposés à Londres sous le contrôle de la société, mais au nom des fabricants ou exposants. Pour subvenir aux dépenses de ces opérations, dont le résultat ne peut manquer d'être à l'avantage de cette importante industrie, qui sera bientôt une grande source de richesse pour la province de Québec, la société demandera l'appui des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

**"Le meilleur est le meilleur Marché."**  
 EN CONSÉQUENCE, ALLEZ CHEZ  
**Pittaway & Jarvis**  
 POUR  
**PHOTOGRAPHES SUPÉRIEURES**  
 Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.  
 Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

**CHAMBRES A LOUER**  
 Ceux qui auraient besoin d'une excellente chambre garnie ne sauraient s'adresser à meilleur enseigne que chez M. Alexandre Charbois, 39, rue Nicolas, Ottawa. La maison renferme un magnifique et vaste salon et on y fournit aussi la pension au gré des locataires. Les conditions de loyer sont très-faciles, et toute la famille de M. Charbois se compose d'un enfant de 8 ans.

**Les Libéraux-Conservateurs**  
 Listes des Votants—Acte des franchises.

Qui sont qualifiés comme Votants dans les Cité.

Toutes personnes de sexe masculin âgées de 21 ans, sujettes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelque chose de qualification suivantes:

1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immobilière, soit de son propre chef ou du chef de sa femme, évaluée à \$30.
2. Tout locataire payant un loyer de \$2 par mois ou de \$24 par année.
3. Toute personne retirant un revenu de \$300 par année ou de \$6 par semaine de ses gages, de son commerce ou de sa profession ou de placements faits en Canada.
4. Toute personne qui est le fils, le beau-fils, le petit-fils, le grand-père, ou qui possède une propriété de la valeur de \$500 et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent un ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs noms et prénoms, adresse, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste:

- QUARTIER VICTORIA—C. Gagné, rue Wellington, ou R. S. McKenzie, 167 rue Cambridge.
  - QUARTIER WELLINGTON—C. Magee, 24 rue Sparks.
  - QUARTIER ST. GEORGES—Thomas Birks, rue Rideau.
  - QUARTIER BY—P. H. Chabot, rue Sussex.
  - QUARTIER OTTAWA—Wm McEvel, rue de l'Église, ou Chas. Desjardins, échevin, 85 rue Water.
  - Ou à D. O'Connor, résident de l'association Libérale-Conservatrice des Jeunes Gens.
  - J. W. McRae, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.
  - Thos. Stewart, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.
  - Oscar McDonell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.
- En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pourra obtenir toutes les informations désirées et des formulaires imprimés.
- Que chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février.
- Qu'on ne l'oublie pas! Qu'on ne l'oublie pas!

**ARGYLE HOUSE**  
**VENTE SPECIALE!**  
 DE  
**COTONS!**  
 PLUS DE  
**1000 PIECES**  
 Sont offertes en Vente.  
 Voyez nos Prix qui varient  
**3 a 9 CENTS LA VERGE.**

Cotons Gris, Cotons Blancs, Cotons à oreillers! Toiles pour les draps de lit, Toiles pour autres fournitures de lit, Serviettes, etc., etc.  
**PREX DE L'ENCAN DURANT LE MOIS**  
**D. GARDNER & CIE.,**  
**66 & 68 Rue Sparks**

**A VENDRE!**  
**Chance - Sans Pareille!**

Pour un jeune homme qui désire entreprendre le

**COMMERCE**

**D'ÉPICERIES**

**Poste de Ire Classe**

**Epiceries nouvelles et magasin des mieux assortis.**

S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

**Dlle A. McDonald.**

LES ARTICLES DES

**MODES NOUVELLES**

POUR  
**NOEL**  
 SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

**Maison de Modes Parisienne**

521 RUE SUSSEX,  
 Quatrième porte de la rue York.  
 2 octobre 1885

**A LOUER**  
 Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour les formations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

**APPAREILS APPAREILS**

Pour quelques jours seulement.

Dentelles noires,  
 Dentelles crème,  
 Dentelle brunes,  
 Dentelle couleur café,  
 Dentelle de fantaisie,  
 Dentelle perles.

25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

**WOODCOCK,**

No. 39 rue Sparks

Nous ne refusons aucun offre raisonnable.

**DIPHThERINE**

ANTI-DIPHThERIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

**LA DIPHThERIE VAINQUE!**

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraie et étonnante de ce remède. Préparé par le

**DR N. LAOERTE,**  
 LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ  
**ELZEAR LARIE,**  
 71 Rue Bolton, Ottawa  
 juillet 1884

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux **BENATINE** contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage aux États-Unis et dans la Patrimoine.  
**HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA**